

## **Opposition à une mine de graphite à Saint-Michel-Des-Saints :**

### **Plus de 200 citoyens à la première rencontre d'information publique**

**Montréal/Joliette/Saint-Michel-Des-Saints - 21 août 2017.** La Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawanie (COPH) se dit satisfaite de la première rencontre d'information publique qu'elle a tenue samedi dernier, 19 août, à Saint-Michel-Des-Saints, concernant le projet d'une mine à ciel ouvert de la compagnie Nouveau Monde Graphite (photos ci-dessous).

*« Nous sommes très satisfaits de cette première rencontre et avons même été étonnés du grand nombre de citoyens qui y a participé. La salle était comble, nous manquions d'espace. Les élus y étaient aussi. Décidemment, il s'agit d'un enjeu qui préoccupe beaucoup les citoyens de Saint-Michel-Des-Saints et les nombreux villégiateurs de la région »,* souligne May Dagher, membre de la COPH.

Paul Comeau, membre de la COPH: *« Il était important pour nous que les citoyens entendent l'envers de la médaille. Depuis un an, la minière a tenu plus de trois rencontres publiques sans jamais parler de l'ensemble des risques pour l'environnement, la santé et les populations locales. Cette fois-ci, les citoyens ont eu une information complémentaire qu'ils n'avaient jamais eue avant ».*



*Salle Bellerose, Saint-Michel-Des-Saints, 19 août 2017(c. COPH)*



De g. à d.: Mme Dagher, M. Lapointe, Me Asselin, M. Desaulniers,  
Saints-Michel-Des-Saints, 19 août 2017 (c. COPH)

Trois présentations se sont succédées lors de la rencontre, notamment l'une de M. Desaulniers de la mine Nouveau Monde Graphite, l'une de M. Ugo Lapointe de la Coalition Québec meilleure mine, et l'une de Me Anne-Julie Asselin, avocate de la firme Trudel Johnston Lespérance.

Josée Gagnon, membre de la COPH: « *Nous n'avons pas du tout été rassurés par les propos de la mine Nouveau Monde. Elle nous promet « la lune » pour un produit destiné à fabriquer des piles de voitures électriques, mais elle évite de nous parler en détail des risques de contamination que représentent les 60 millions de tonnes de déchets miniers qui seront laissés pour toujours sur le territoire, au cœur du bassin versant de la rivière Matawin et du Lac Taureau. Ces cours d'eau, comme les nombreux autres lacs autour du site minier, sont au cœur de notre qualité de vie et de notre économie régionale* ».

De nombreux citoyens ont également dit craindre les impacts du bruit, de la poussière et des dynamitages pour leur santé et leur bien-être. Dmitri Kharitidi, membre de la COPH: « *La compagnie fait beaucoup de promesses, mais l'expérience ailleurs démontre clairement que les compagnies ne tiennent souvent pas leurs promesses et que les gouvernements n'appliquent pas les normes à la lettre. Alors comment peut-on avoir confiance?* ».

M. Lapointe a insisté sur l'importance de bien analyser les risques financiers de tout projet minier. Selon de récentes études, il y a une corrélation directe entre les risques financiers d'un projet minier et les impacts pour l'environnement et les populations. Il a fait état de 20 déversements de déchets miniers au pays au cours des 10 dernières années, dont 12 au Québec. Il a également fait mention de deux autres projets miniers de graphite qui pourraient voir le jour au cours des prochaines années, dont l'un était devant le BAPE cet été.

L'avocate Me Asselin a, pour sa part, insisté sur l'importance d'obtenir des garanties écrites et de bien documenter l'état des maisons, des solages, des murs et de l'environnement (eau, air, bruit, etc.), avant que toute activité minière ne débute afin de pouvoir mieux réclamer des dommages devant les tribunaux par la suite, le cas échéant.

La compagnie Nouveau Monde Graphite a annoncé qu'elle dévoilera une étude de préfaisabilité économique le 15 septembre 2017.

Les présentations et les vidéos des présentations seront bientôt rendues disponibles sur notre site : <http://pourelavraienaturedestmichel.ddns.net>. Signez notre pétition ici <https://tinyurl.com/ybk3qdkz>

-30-

**Pour information :**

- May Dagher, membre de la COPH, [438-820-5800](tel:438-820-5800), [pourelavraienaturedestmichel@gmail.com](mailto:pourelavraienaturedestmichel@gmail.com)
- Paul Comeau, membre de la COPH, [pjcomeau@gmail.com](mailto:pjcomeau@gmail.com)
- Josée Gagnon, membre de la COPH, [514-970-0542](tel:514-970-0542)
- Dmitri Kharitidi, membre de la COPH, [514-779-0520](tel:514-779-0520)

*La COPH regroupe des centaines de citoyens, propriétaires, villégiateurs et commerçants du secteur de Saint-Michel-Des-Saints qui s'opposent actuellement à l'exploitation d'une mine de graphite à ciel ouvert à proximité du Parc National du Mont Tremblant et à l'intérieur du bassin versant de la rivière Matawin et du Parc régional du Lac Taureau. La COPH souhaite « Préserver la vraie nature de Saint-Michel-Des-Saints » en renforçant une économie régionale qui soit davantage basée sur la villégiature, le récréotourisme et toutes autres activités économiques viables et durables à long terme. Suivez-nous <http://pourelavraienaturedestmichel.ddns.net>, signez notre pétition <https://tinyurl.com/y75854qz>, merci!*